

Fiche de poste	
Intitulé : Contrôleur	Statut : cadre de catégorie B ou équivalent
Localisation : Chefs-lieux de zones de défense	Contact : Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration/Mission de préfiguration du Conseil national des activités privées de sécurité, 27 rue Oudinot 75007 PARIS
Description du Poste	
<p>Le conseil national des activités Privées de sécurité (CNAPS) est une personne morale de droit public, instituée par la loi 2011-267 (LOPPSI), chargée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la délivrance ou du retrait des titres permettant d'exercer une activité de sécurité privée (autorisation des entreprises, agrément des dirigeants, carte professionnelle des agents), • de l'action disciplinaire (contrôles et sanctions), • d'une mission d'assistance et de conseil à la profession. <p>Il est constitué :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. d'une composante décisionnelle : Collège (conseil d'administration du CNAPS), commissions nationale, interrégionale ou locales (Outre-mer) d'agrément et de contrôle, dont les membres, non permanents, sont désignés par voie réglementaire. 2. d'une composante organique d'environ 215 agents salariés qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> • un service central pour le management et l'administration, (≈ 15 ETP) • une <i>chaîne fonctionnelle « contrôle »</i> comprenant un bureau central (≈ 10 contrôleurs centraux) et ≈ 100 contrôleurs au sein des bureaux interrégionaux, • une <i>chaîne fonctionnelle « Titres »</i> comprenant un bureau central (≈ 10 ETP) et des « instructeurs » (≈ 80 ETP) au sein des bureaux interrégionaux. <p>Les implantations territoriales du CNAPS seront généralement regroupées aux chefs-lieux des zones de défense.</p> <p>Le contrôleur sera affecté au sein des implantations territoriales du CNAPS</p> <p>Il effectuera des missions de contrôle sur l'ensemble du territoire de la zone où il sera affecté. Sa mission concernera l'ensemble du champ de la sécurité privée et de ses acteurs (surveillance et gardiennage, convoyeurs de fonds, sécurité physique des personnes, détectives privés...). Il pourra être appelé à intervenir pour des missions ponctuelles en dehors du ressort de sa délégation territoriale. Les visites sur site seront effectuées par des binômes de contrôleurs. La mission de contrôle donne lieu à l'établissement d'un compte rendu de visite et d'un rapport de contrôle à destination de la commission interrégionale ou locale de contrôle.</p> <p>Une formation d'environ 5 semaines sera délivrée avant la prise de poste.</p>	
Environnement	
<p>Relations fonctionnelles externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acteurs professionnels de la sécurité privée - services de police et de gendarmerie, le cas échéant - autorités judiciaires -services de contrôle de l'Etat (URSSAF, D° du Travail) 	<p>Relations fonctionnelles internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bureau du Contrôle central du CNAPS - direction nationale du CNAPS

Spécificité du poste :

- Disponibilité souhaitée, goût du « terrain ».
- Obligation de secret professionnel / Condition de moralité
- l'agent recruté, s'il est fonctionnaire, **sera placé en détachement sur contrat**

Référentiel des activités

Au sein d'une équipe à l'effectif variable selon les implantations territoriales (de 10 à 30 personnes) et sous l'autorité d'un responsable, il devra :

- préparer la mission de contrôle en recueillant les autorisations de visite nécessaires
- veiller par le biais de tous types de supports légaux sur l'évolution de la sécurité privée et des contrôles nécessaires
- être en mesure d'échanger avec d'autres corps de contrôles de l'Etat
- proposer des évolutions dans la méthodologie du contrôle

Référentiel des compétences techniques**Savoir faire cognitif – technique :**

- Compétences réglementaires sur la sécurité privée
- Esprit d'initiative et de synthèse
- Capacité de *reporting*
- Suivi de projet
- Gestion des conflits
- Organisation du travail
- Expression écrite et orale

Savoir faire relationnel :

- Ascendant et confiance en soi
- Dynamisme
- Sens de l'écoute
- Discrétion et confidentialité
- Adaptabilité et souplesse
- Travail en équipe
- Ouverture d'esprit et curiosité
- Rigueur dans la rédaction
- Disponibilité
- Ténacité et persévérance

Formation et/ou expérience professionnelle :

- Expérience dans les métiers de la sécurité publique ou privée
- Expérience du contrôle

Contacts :

- François PENY, Secrétaire général de la mission de préfiguration du CNAPS
Tél : 01-53-69-29-26 Mél : francois.peny@interieur.gouv.fr
- Annie FRECHINOS, Chef du bureau des ressources humaines
Tél : 01-53-69-29-27 Mél : annie.frechinos@interieur.gouv.fr